

# OUGANDA

## Environnement opérationnel

### Contexte

La relative stabilité politique et économique dont jouit l'Ouganda attire des réfugiés et des demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda et du Soudan. Cependant, l'insécurité qui règne dans certaines parties du pays et certaines échéances politiques, notamment les élections et les référendums qui doivent se tenir dans des pays voisins, devraient placer l'opération du HCR en Ouganda face à de nouveaux défis.

Selon nos prévisions, de nouveaux afflux pourraient faire grimper à 150 000 le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile présents dans le pays en 2011, même si l'on tient compte des mouvements de rapatriement librement consenti et des réinstallations qui pourraient avoir lieu dans des pays tiers. En revanche, le nombre de déplacés internes ayant besoin de l'assistance du HCR diminuera car bon nombre d'entre eux continueront de regagner leur localité d'origine, ce qui entraînera une réduction de l'aide. Moins de 10 pour cent des camps de déplacés aménagés en Ouganda sont encore ouverts ; quelque 250 000 déplacés internes vivent dans ces camps ou dans des centres de transit.

### Besoins

L'approvisionnement en eau est toujours problématique, tout comme l'accès des personnes qui relèvent de la compétence du HCR aux soins de santé primaire. Les réfugiés ne peuvent poursuivre leurs études au-delà du cycle primaire et n'ont aucune voie de recours en cas de violences sexuelles et sexistes. Les quantités de vivres fournies n'ont pas été suffisantes, ce qui cause des problèmes de protection ; il est donc



## Chiffres prévisionnels pour l'Ouganda

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Rép. dém. du Congo	80 000	80 000	80 000	80 000
	Soudan	16 500	16 500	11 900	11 900
	Rwanda	16 300	16 300	11 700	11 700
	Pays divers	28 800	28 800	31 000	31 000
Demandeurs d'asile	Somalia	2 000	2 000	2 000	2 000
	Rép. dém. du Congo	2 000	2 000	2 000	2 000
	Érythrée	2 000	2 000	2 000	2 000
	Pays divers	6 000	6 000	6 000	6 000
Déplacés internes	Ouganda	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Ouganda	50 000	50 000	50 000	50 000
<b>Total</b>		<b>1 503 600</b>	<b>1 503 600</b>	<b>1 496 600</b>	<b>1 496 600</b>

Une école primaire du centre de transit de Mulanda accueille des enfants réfugiés originaires du Kenya.



absolument nécessaire de renforcer les moyens d'existence et la production agricole afin de compléter l'aide alimentaire et d'accroître l'autosuffisance des réfugiés.

Les personnes réfugiées en Ouganda reçoivent des articles non alimentaires à leur arrivée dans le pays, mais il n'y a aucune distribution par la suite, hormis pour le savon et les protections périodiques. Cet état de faits a entraîné des manifestations de réfugiés à Nakivale et à Kyala en 2010.

Si la plupart des déplacés internes ont regagné leur lieu d'origine, certains problèmes de protection, notamment des risques d'expulsion forcée et de violences sexuelles et sexistes, persistent. L'accès aux services sociaux essentiels, à l'eau potable, aux soins médicaux et à l'enseignement secondaire demeure précaire. L'insécurité alimentaire et la pauvreté qui règnent dans les zones de retour entravent les efforts visant à faciliter les retours. Au nombre des autres besoins pressants, citons la nécessité de protéger et d'aider les personnes qui ont des besoins spécifiques et qui n'ont pas les moyens de regagner leur village d'origine.

### Stratégie et activités en 2011

Le HCR continuera d'offrir une protection aux réfugiés et de rechercher des solutions durables à leur situation, prenant selon les cas la forme du rapatriement librement consenti, de l'intégration sur place ou de la réinstallation. Pour les réfugiés restant en Ouganda, la priorité sera accordée à l'amélioration de

## Objectifs et cibles prioritaires

### Procédures de protection équitables

- Garantir la protection de tous les réfugiés et demandeurs d'asile en assurant l'accès à l'asile, la protection contre les retours forcés, les mauvais traitements et la violence, y compris la violence sexuelle et sexiste, en préservant le caractère civil des zones d'installation de réfugiés, et en sauvegardant les droits fondamentaux des populations qui relèvent de la compétence du HCR.
  - ↪ L'enregistrement de 75 000 réfugiés et demandeurs d'asile est entrepris dans le respect des normes du HCR.
  - ↪ La population réfugiée reçoit des cartes d'identité, des certificats de naissance et des titres de voyage à lecture optique délivrés conformément à la Convention, lorsque c'est nécessaire.
  - ↪ Des activités de suivi de la protection sont entreprises dans les camps de déplacés internes, les anciens camps et les zones de retour (dont les sites de transit) au bénéfice de 250 000 déplacés.
  - ↪ L'accès des réfugiés urbains à la protection est amélioré.
- Appuyer la mise en place de structures de protection publiques.
  - ↪ La détermination du statut de réfugié est assurée au profit de 30 000 demandeurs d'asile.
  - ↪ Tous les fonctionnaires compétents connaissent bien le contenu de la loi de 2006 sur les réfugiés.
- Répondre à l'afflux continu de réfugiés et aider les autorités à assurer rapidement la détermination de leur statut.
  - ↪ Les nouveaux arrivants, dont 75 000 réfugiés soudanais, congolais et somaliens, bénéficient d'une assistance.

### Besoins et services essentiels

- Veiller à la prise en charge des besoins fondamentaux de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR.
  - ↪ Au total, quelque 210 000 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficient de services essentiels, concernant l'eau potable, les soins médicaux, l'éducation, les abris et les services communautaires.

### Solutions durables

- Promouvoir des solutions durables pour les personnes relevant de la compétence du HCR, notamment le rapatriement librement consenti et la réinstallation, et améliorer les perspectives d'intégration sur place.
  - ↪ Quelque 21 500 réfugiés soudanais, congolais, rwandais et kenyans sont rapatriés et plus de 4 000 réfugiés réinstallés.
  - ↪ La progression de l'intégration sur place des déplacés internes fait l'objet d'un suivi.

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Administration locale du district d'Adjumani  
Administration locale du district d'Arua  
Administration locale du district de Kyegegwa  
Administration locale du district de Masindi  
Administration locale du district de Moyo  
Administration locale du district de Yumbe  
Cabinet du Premier ministre  
Institut de formation Nsamizi  
Institut ougandais de recherche sur les virus

#### ONG :

Action Africa Help International  
Africa Humanitarian Action  
Africa Initiative for Relief and Development  
Arbeiter Samariter Bund  
BRAC Ouganda  
CARITAS Ouganda  
Commission ougandaise des droits de l'homme  
Conseil danois pour les réfugiés  
Conseil norvégien pour les réfugiés  
Inter Aide Ouganda  
International Service Volunteer Association  
Service allemand de développement (DED)  
Windle Trust Uganda

#### Autres :

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit/BMZ

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Cabinet du Premier ministre  
Commission ougandaise des droits de l'homme  
Commission ougandaise de lutte contre le sida

#### ONG :

Conseil danois pour les réfugiés  
Conseil finlandais pour les réfugiés  
Conseil norvégien pour les réfugiés  
Medical Teams International  
Service allemand de développement (DED)

#### Autres :

BCAH  
Ministère de la Coopération économique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne (BMZ)  
FAO  
FNUAP  
HCDH  
OIM  
OMS  
ONUSIDA  
PAM  
PNUD  
UNICEF  
VNU

l'éducation, de l'assainissement, de la distribution d'eau, des services de santé et du logement, de manière à satisfaire aux normes du HCR. L'Organisation se concentrera également sur l'appui aux moyens d'existence afin d'améliorer les conditions de vie générales dans les zones d'installation, ainsi qu'en milieu urbain.

Le HCR regroupera et analysera systématiquement les informations, tout en assurant un suivi rigoureux de l'exécution afin de mesurer la progression des programmes. Ces activités seront accompagnées de mesures destinées à renforcer une approche globale et intégrée vis-à-vis des politiques prioritaires et des questions intersectorielles.

Une stratégie de solutions globales sera appliquée afin d'améliorer l'accès des réfugiés urbains à la protection et à l'autosuffisance et de permettre, ultérieurement, une réduction de l'assistance. L'Organisation exécutera également le Programme de renforcement des moyens d'existence et de réhabilitation post-rapatriement, au profit des réfugiés soudanais demeurés en Ouganda et des communautés qui les accueillent. Le programme vise à intégrer les services dans les systèmes publics locaux afin de faciliter le passage du relèvement au développement, à l'issue de plus de deux décennies de présence des réfugiés dans ces régions.

En 2011, le programme destiné aux déplacés internes sera centré sur la protection et la promotion de solutions durables, la sensibilisation et le renforcement des capacités locales, ainsi que sur l'aide juridique, prodiguée par des antennes mobiles. Le suivi des camps de déplacés restants sera également assuré.

L'assistance à quelque 1 500 personnes qui ont des besoins particuliers figure aussi au nombre des priorités et prévoit la construction de latrines, un appui aux

moyens de subsistance et une aide essentielle à la réintégration dans les zones de retour. Le HCR accordera une attention particulière aux communautés pauvres qui vivent dans de grands sites de transit, abritant des populations de plus de 1 000 personnes. Le programme en faveur des déplacés internes sera par ailleurs axé sur le renforcement de la protection nationale des droits de l'homme. Certains partenaires du module de protection doteront la Commission ougandaise des droits de l'homme des moyens de coordonner de manière indépendante la protection au niveau national et à l'échelon des districts.

#### ○ Contraintes

Le manque de services sociaux et d'infrastructures dans les zones de retour des déplacés internes, ainsi que l'insécurité persistante, continueront à entraver les retours. Les mesures de sécurité plus strictes appliquées par les autorités après les attentats à la bombe de juillet 2010 à Kampala pourraient avoir un effet négatif sur la procédure d'asile. La prise en charge des besoins d'un nombre croissant de réfugiés urbains demeure problématique. L'insuffisance des ressources affectées à l'appui logistique et à la sécurité du personnel pourrait avoir une incidence négative sur la prestation de services dans le premier cas et sur la sûreté des collaborateurs dans le deuxième.

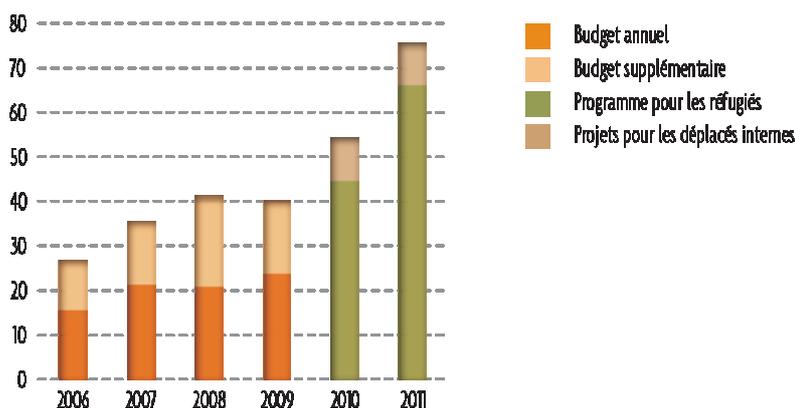
### Organisation et mise en œuvre

#### ○ Coordination

Toutes les activités continueront d'être exécutées en coordination avec le Gouvernement ougandais, les autorités régionales et locales, l'Équipe des Nations Unies dans le pays et d'autres intervenants.

### Budget du HCR en Ouganda 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Le Gouvernement poursuivra, par l'intermédiaire du Cabinet du Premier ministre, ses négociations avec les communautés locales, afin de procurer des terrains aux réfugiés et d'assurer le maintien de l'ordre dans les zones d'installation.

## Informations financières

En Ouganda, les budgets du HCR pour les réfugiés et les déplacés internes ont connu une hausse régulière de 2006 à 2008. En 2009, le budget a diminué, essentiellement en raison de la baisse du nombre de réfugiés soudanais et de déplacés internes, consécutives à des retours volontaires. En 2010, le budget a progressé et atteint 54,5 millions de dollars E.-U., du fait du lancement de l'évaluation des besoins globaux et de l'afflux de Congolais en Ouganda. En 2011, le budget atteindra 75,6 millions de dollars E.-U.

### Budget 2011 pour l'Ouganda (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Protection de l'environnement	1 662 080	0	1 662 080
Gestion des urgences	153 094	0	153 094
Sous-total	<b>1 815 174</b>	<b>0</b>	<b>1 815 174</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>			
Conditions d'accueil	4 779 257	0	4 779 257
Enregistrement et établissement de profils	2 134 976	0	2 134 976
Accès aux procédures d'asile	344 769	0	344 769
Détermination de statut juste et efficace	327 177	0	327 177
Regroupement familial	253 819	0	253 819
Documents d'état civil	90 007	0	90 007
Sous-total	<b>7 930 004</b>	<b>0</b>	<b>7 930 004</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>			
Impact sur les communautés hôtes	1 082 407	0	1 082 407
Application de la loi	1 828 504	0	1 828 504
Système de gestion de la sécurité communautaire	82 572	0	82 572
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	598 493	0	598 493
Protection des enfants	514 785	0	514 785
Liberté de mouvement	53 694	0	53 694
Accès aux solutions juridiques	99 492	0	99 492
Sous-total	<b>4 259 947</b>	<b>0</b>	<b>4 259 947</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>			
Sécurité alimentaire	237 525	0	237 525
Nutrition	1 079 134	0	1 079 134
Eau	2 655 508	630 221	3 285 729
Abris et autres infrastructures	2 314 125	612 789	2 926 914
Articles ménagers et d'hygiène de base	2 005 945	0	2 005 945
Soins de santé primaire	5 034 570	0	5 034 570
VIH et sida	1 025 406	0	1 025 406
Éducation	3 580 302	0	3 580 302
Services d'assainissement	1 956 607	0	1 956 607
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	686 277	1 606 072	2 292 349
Sous-total	<b>20 575 399</b>	<b>2 849 082</b>	<b>23 424 481</b>

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	10
□ Effectifs totaux	224
Internationaux	27
Nationaux	162
JEA	2
VNU	23
Autres	10

## Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Quelque 4 000 réfugiés ne seront pas réinstallés.
- Environ 20 pour cent des réfugiés demeureront privés de papiers.
- La réduction du nombre de projets axés sur les communautés augmentera les risques de violence sexuelle et sexiste et aura un impact négatif sur les relations entre les réfugiés et les communautés d'accueil.
- Le taux de malnutrition aiguë globale dans les camps demeurera élevé, à 8 pour cent.
- Environ 40 pour cent des enfants n'auront pas accès à l'enseignement primaire.
- Quelque 30 000 nouveaux arrivants ne recevront aucune assistance dans le secteur des abris ou ne bénéficieront pas d'une deuxième distribution d'articles non alimentaires.
- Les distributions de protections périodiques, d'articles domestiques de base et d'outils agricoles demeureront insuffisantes pour environ 50 pour cent de la population réfugiée, ce qui aura des répercussions négatives sur les conditions de vie, la santé et l'autosuffisance.
- Les réfugiés ne disposeront que de 15 litres d'eau potable par personne et par jour.
- Environ 50 pour cent des réfugiés vulnérables vivant en milieu urbain ne pourront bénéficier d'une aide relative aux moyens d'existence.
- Une approche multisectorielle intégrée de protection de l'environnement ne pourra être adoptée dans les zones d'installation de réfugiés, ce qui aura un impact négatif sur le milieu naturel, dans les zones d'installation et aux alentours.
- Environ 40 pour cent des déplacés internes ayant des besoins particuliers ne pourront bénéficier d'une aide liée aux moyens d'existence et d'un appui dans le secteur des abris.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Autogestion et participation communautaires</b>			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	659 367	0	659 367
Autogestion de la communauté et représentation équitable	1 898 235	0	1 898 235
Autosuffisance et moyens d'existence	3 782 848	2 173 856	5 956 703
Sous-total	<b>6 340 449</b>	<b>2 173 856</b>	<b>8 514 305</b>
<b>Solutions durables</b>			
Stratégie de solutions durables	138 407	0	138 407
Retour volontaire	3 677 683	1 788 656	5 466 339
Réinstallation	1 770 031	0	1 770 031
Appui à l'intégration sur place	0	507 447	507 447
Sous-total	<b>5 586 121</b>	<b>2 296 103</b>	<b>7 882 224</b>
<b>Relations extérieures</b>			
Mobilisation des ressources	93 585	0	93 585
Information publique	73 585	0	73 585
Sous-total	<b>167 169</b>	<b>0</b>	<b>167 169</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	11 184 892	1 446 992	12 631 884
Gestion de programme, coordination et appui	8 216 688	776 641	8 993 329
Sous-total	<b>19 401 581</b>	<b>2 223 633</b>	<b>21 625 213</b>
<b>Total</b>	<b>66 075 845</b>	<b>9 542 673</b>	<b>75 618 518</b>
<b>Budget 2010 révisé</b>	<b>44 834 757</b>	<b>9 702 896</b>	<b>54 537 653</b>